L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 27 MAI 1894.

ATHENEE LOUISIANAIS.

A LA MÉMOIRE DU DR. ALFRED MERCIER.

Comme le sait chacun de nos lecteurs, l'Athénée Louisianais vient de faire tout récemment une perte énorme, irréparable, dans la personne du Dr Alf. Mercier, son secrétaire perpétuel comme son fondateur, son véritable père. L'idée de l'Athénée a, en effet, germé dans la tête des deux frères Armand et Alfred Mercier. Qui des deux l'exprima le premier? peu importe. Ce qu'il y a de certain, c'est que les deux frères ont l'honneur de cette création et qu'elle doit presque tous ses développements et ses progrès au zèle, à l'activité, au talent du Dr Alfred Mercier, qui lui voua les dix sept ou dix huit dernières années de son existence.

Il n'est donc pas étonnant que la mort du très regretté docteur ait tant ému cette association et qu'elle ait voulu rendre un solennel hommage à sa mémoire, au lendemain de sa mort.

Naturellement, elle a choisi son président actuel, M. le professeur Alcée Fortier, pour prononcer son éloge funèbre.

La séance a eu lieu le 18 mai dernier. L'Athénée était au grand complet. M. le professeur Alcée Fortier y a retracé avec fidélité l'histoire de la vie et des œuvres du très savant et prodigieusement intelligent fondateur de l'Athénée. Comment n'en eut-il pas fait un portrait fidèle, lui qui avait si longtemps vécu dans son intimité qui connaissait ses plus secrètes pensées ?

Nous regrettons de ne pouvoir citer toute cette étude, qui est extrêmement intéressante, surtout pour les Créoles d'origine française, et qui ne laisse passer inaperçu aucun détail de cette vie si laborieuse et si bien remplie.

Nous nous permettrons seulement d'en citer un passage qui donne une très haute idée du dévouement du regretté docteur à la langue de ses pères. Dans la séance de l'Athénée tenue en septembre 1889, il s'exprimait ainsi :

"Nous croyons fermement que la langue française maintenue parmi notre population franco-louisianaise est un lien de famille, une force qui lui conservera son individualité et son influence. Parlons, écrivons l'anglais, dans le monde des affaires et de la politique, aussi bien que nos compatriotes d'origine anglo-saxonne, soit; mais de ce qu'ils font usage de la langue de leurs ancêtres, ce n'est pas une raison pour nous d'abandonner celle que nos père nous ont léguée. Le jour que l'on cessera de parler français en Louisiane, si jamais ce jour doit arriver—ce que nous ne croyons nullement—il n'y aura plus de créoles. Le groupe original, puissant, qu'ils formaient dans la grande famille nationale des Etats-Unis, aura disparu, comme disparait, avec son goût et sa couleur, le vin que l'on noie dans le fleuve qui passe."

Ces quelques lignes expliquent clairement toute la vie et toute l'œuvre du Docteur. Dieu veuille qu'il ait dit vrai, quand il s'est écrié que le jour où l'on cessera de parler le français parmi nous n'arrivera jamais.

Le travail du Prof. Alcée Fortier sur le Dr A. Mercier est si complet que l'Athénée, séance tenante, l'a adopté et à l'unanimité voté sa publication. Voici, du reste, le texte de la décision rendue dans la séance spéciale du 18 mai :

"Motion est faite, secondée et adoptée que l'éloge du Dr. Alfred Mercier soit reproduit dans une brochure spéciale, laquelle contiendra aussi les résolutions qui seront adoptées par l'Athénée, et que cette brochure soit présentée à la famille du regretté secrétaire perpétuel, par un comité se composant des officiers de la Société."

Suivent les résolutions adoptées dans la même séance :

RESOLUTIONS :

Attendu que la mort a enlevé de nos rangs le Dr. Alfred Mercier, le secrétaire perpétuel de l'Athénée et le père de notre société ;

Attendu que nous éprouvions pour le Dr. Mercier des sentiments de haute estime, de grande amitié et de profonde reconnaissance ;

Il est résolu : Que les membres de l'Athénée transmettent à la veuve et aux enfants de notre regretté collègue l'expression de leur sympathie bien sincère.

Le Comité :

ALCÉE FORTIER, Président.
DR. G. DEVRON, 1er Vice-président,
GASTON DOUSSAN, 2nd Vice-président,
BUSSIERE ROUEN, sous-secrétaire.

On trouve la brochure relatant cette séance qui fera époque dans les annales de l'Athénée, à l'imprimerie de M. Eug. Antoine, 112 rue de Chartres.

Fête au Bénéfice du Parc de Ville.

Nous n'avons, nous habitants du Deuxième District et organe national de ses idées, de ses besoins, de ses aspirations, jamais refusé notre aide à l'œuvre du Parc Audubon, situé près de Carrollton. A plus forte raison nous faisons nous un devoir de soutenir, de patronner le Parc de la Ville, le "Lower City Park", situé au fond de notre Deuxième District et qui est pour lui une institution de première nécessité. Aussi est-ce avec un plaisir indicible que nous voyons le parc s'améliorer, s'embellir, s'agrandir tous les jours. Rien de grandiose, d'imposant comme ses vastes ombrages. L'emplacement est si heureux, il y a peu de chose à faire pour le transformer en un parc d'une beauté incomparable, que l'on se demande avec étonnement comment on l'a si longtemps délaissé.

Heureusement cette époque est passée et les habitants, sortis enfin de leur longue et regrettable torpeur, s'occupent activement d'en faire le plus élégant rendez-vous de la Cité du Croissant. Plusieurs fêtes splendides ont déjà été données dans ce but. Il doit y en avoir une autre aujourd'hui même. Le comité chargé de la direction de cette fête s'est réuni, vendredi dernier, sous la présidence de M. P. L. Fourchy, avec M. H. Messonnier comme secrétaire.

Ont été nommés les comités suivants :

Bâtisses, décorations—V. Anseman, chairman; E. W. Smith, Jos. Bernard, George Lhote, Vic. Lamban, et C. H. Desporte.

Impression, insignes—A. Blais, chairman; J. J. Weinfurter et V. J. Botto.

Portes d'entrée—A. Schalck, chairman; Jules Kock et J. Wendling.

Bars et cafés—Joe Baranque, chairman; Jno. Mercadal et M. Pool.

Jeux—A. P. Noll, chairman.

Privilèges et musique—L. A. Richards, chairman; J. B. Cefalu, Ed. J. Reis, M. Biri, H. L. Frantz et P. Torre.

Quartier général—H. Messonnier, chairman; P. M. Schneidau, S. P. Gardner, G. H. Grandjean et C. Madnell.

Réception—Hon. A. L. Tissot, chairman, le bureau et les membres de l'association.

Le programme de la fête est considérable.

Elle commencera par un discours de bienvenue, prononcé par l'Hon. A. L. Tissot.

Puis viendront plusieurs luttes comiques; la course des hommes gras, les exercices par la classe junior du Club Gymnastique des Jeunes Gens; course de cabris. Grande parade militaire sous le commandement du capitaine Wm Dufour, de la Compagnie B, du 3me Bataillon des Gardes d'Etat de la Louisiane, et sous la direction générale du major Boucherean.

Salves d'artillerie par le capitaine Sambola.

Concert promenade et feux d'artifice.

Admission, 25 cents; enfants gratis.

Nous espérons bien que les habitants du Deuxième District se feront un devoir d'assister en masse à cette belle et attrayante fête.

"How iron should be taken."

BROWN'S IRON BITTERS

Take iron—says the physician—and you take it—how?—in a perscription—what's the result?—constipation and blackened teeth—how should you take it?—Brown's Iron Bitters—that gives you iron in the most palatable form—no injury to the teeth—no constipation—it's perfect, you will admit—what's it good for?—impure blood, dyspepsia, neuralgia, biliousness, nervousness, weakness of the system—it's wonderfully good for debilitated men and women—you should try a bottle.

Brown Chemical Co. Baltimore, Md.

La meilleure de toutes les poudres-levain.---Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 27 Mai 1894.—Indications pour la Louisiane: Temps généralement beau, menaçant sur la côte; vents du nord au nord-est.

Température du 26 mai 1894.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	76	22
Midi	84	26
3 P. M.	86	27
6 P. M.	84	26

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Oliver Buckingham à Mlle Magdalena Thoele; Richard Scott à Mlle Albertine Jung; Robert O. Wise à Mlle Amelia Temples; Charles Cotton à Mlle Sidonia Troy; Honore P. Jackson à Mlle Maggie Harris.

NAISSANCES.—Mmes August Adolph, une fille; Edward Schuler, une fille; Felix Dreyfous, un garçon; Abe Jacobs, un garçon; August Kersten, une fille; John Tryagne, un garçon; Michael Reinhardt, un garçon; Emanuel Rodriguez, une fille.

DÉCÈS.—Elizabeth Huber, 6 mois, 873 rue Tchoupitoulas; Alice Hertz 4 mois, 616 rue Laurel; Nicomède J. Bossier, 3 mois, 280 rue Nord Galvez; Joseph Duprat, 2 jours, paroisse St-Bernard; Emma Nelson, 1 an, 90 rue Sorapuru; Willie Glass, Covington, La.; Christina Collein, 6 mois, coin Marigny et Dauphine; George Thomas Trosclair, 41 ans, 408 rue Nord Roberts; Mlle Ellen Rooney, 22 ans, coin Ste-Marie et Rousseau; Joséphine Alexander, 4 jours, coin St-André et St-Charles; Edward Oscar Hanivay, 1 mois, 821 rue Tchoupitoulas; Clara Betzer, 3 ans, 220 rue Laharpe.

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

S. Reinach à A. K. Amaker, deux terrains bornés par les rues Washington, Sixième, Magnolia et Locust, $900.

George Bergdoll à W. H. Kern, une portion de terre bornée par les rues Constance, Antoine, Laurel et Foucher, $3,550.

L. A. Dumser à J. C. Gibbs et al., un terrain borné par les rues Hôpital, Royale, Bourbon et Ursulines, $1,450.

T. Janney à C. H. Hyams, une portion de terre bornée par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Race et Robin, $30,000.

A. Gambel à C. F. Pohlman, un terrain borné par les rues Louisa, St-Claude, Clouet et Remparts, $1,450.

J. O. Théard à C. J. Salathe, un terrain borné par les rues Columbia, Musique, Washington et Frankfort, $5.

L. Wyman, Jr., à O. Schneidau, Jr., dix terrains bornés par les rues Baronne, Dryades, Bordeaux et Upperline, $5,105.

Mutual Loan and Building Campany à Mme W. Vogt, deux terrains bornés par les rues Camp, Chestnut, Octavia et Joseph, $2,830.

Firemen's Building Association à M. Wheatley, deux terrains bornés par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Evelina, $3,000.

E. T. Harvey à H. Gehl, un terrain dans l'ilet borné par les rues Jersey, Bordeaux, Lyon et Laurel, $500.

Héritiers de Mme A. Kaizorаski à A. Buesing, terrain dans l'ilet borné par les rues London, New Orleans, Solidelle et Joséphine, $800.

B. Fastering et femme à Mme L. Nicholas, un terrain dans l'ilet borné par les rues Galvez, Laharpe, Miro et Lapeyrouse, $350.

Mme S. Laporte à P. Nolan, un terrain dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Robertson, Claiborne et Ursulines, $2,500.

A. H. Fleming à Vve L. Lamothe, un terrain dans l'ilet borné par les rues Canal, Claiborne, Gasquet et Derbigny, $41,157.

Mme J. Daizie à la Mutual Loan and Building Company, deux terrains bornés par les rues Camp, Chestnut, Octavia et Joseph, $2,600.

L. J. Fleury à Mme L Graham, un terrain borné par les rues Laurel, Aline, Delachaise et Annonciation, $500.

Mme L. A. Kenison à C. Leinicke, une portion de terre bornée par les rues Dumaine, Ste-Anne, Galvez et Johnson, $3,325.

Mme M. A. Baker à la Cosmopolitan Building and Loan Association, deux terrains bornés par les rues Broadway, Chestnut, Elizabeth et Ferdinand, $1,200.

C. A. Borey à H. Borey, trois terrains bornés par les rues Bienville, Rochebla ve, Douane et Dorgenois, et deux terrains bornés par les rues Poydras, Perdido, Penn et Dryades, $750.

E. Rabasse à P. Descoms, deux terrains bornés par le Chemin Coquillé et le Bayou St-Jean, $200.

Municipal Improvement Company, Limited, à Thomas Conway, trois terrains bornés par les rues St-Thomas, St Patrick, Edmund et Foucher, $2,200.

Mme L. Mirande à M. A. Whitlow, dix terrains bornés par les rues Port, Claiborne, Lafayette et Derbigny—sans considération.

P. Klein et al. à L. Frère, un terrain borné par les rues Mandeville, Claiborne, Prosper et Espagne, $500.

Ventes de propriétés foncières effectuées à l'encan :

(Bourse des Encanteurs rue St-Charles.)

Par Spear & Escoffier.

Cottage élégant, No 349 rue St Claude, $1,645.

Une bâtisse à deux étages No 257 rue Robertson, $335.

La maison double No 261 rue Roman, $1,415.

Une bâtisse double à un étage avec mansarde, Nos 285 et 287 rue Villeré, et un cottage élevé, No 289 rue Villeré, $3,605.

La résidence en briques, à trois étages No 546 rue Royale, $1,385.

Ventes aux enchères.

La vaste salle de la Bourse des Encanteurs contenait difficilement la foule qui s'y pressait, qui s'y était rendue l'autre jour sur l'invitation de MM. Macon, Denis & Kernaghan, les encanteurs bien connus, qui, ce jour-là, devaient faire la criée de plusieurs ventes aux enchères d'immeubles de choix.

L'estrade sur laquelle se trouvait M. Kernaghan, était entourée de capitalistes, tous à l'affût de ce qu'il est convenu d'appeler des *bargains*.

Toujours très loyal, très franc, M. Kernaghan, après quelques remarques de circonstance mettant en valeur les propriétés qu'il était chargé de vendre, a entamé sa criée. Les chiffres en regard des immeubles vendus ont leur éloquence; laissons-leur la parole; ils vous diront quels placements avantageux ceux du Deuxième District surtout ont trouvés:

Le cottage élevé, en briques, No 107 l'avenue de l'Esplanade, coin de la rue Dauphine, $8,550.

La résidence en briques à deux étages, No 48 rue Nord Remparts entre les rues Douane et Bienville, $6,625.

Le cottage double en bois Nos 1237 et 1239 rue des Magasins, entre les rues Valence et Bordeaux, $4,800.

Le cottage simple en bois No 949 rue du Camp coin Antonine, $4,700.

Le magasin et bâtisse en briques à deux étages No 517 rue Canal, encoignure Dorgenois, $3,000.

Le cottage en bois No 7 rue Dorgenois, entre Canal et Douane, $825.

Les trois lots de terre encoignure des rues Edmond et St-Georges, $1,950.

Le lot de terre rue Canal, entre Génois et Télémaque, $756.

Association de Bienfaisance des Laitiers.

Cette très ancienne société s'est réunie le 19 de ce mois, et a procédé à l'élection de ses officiers comme suit :

P. Puiségur, président; P. Donnès, vice-président; P. Cazalot, secrétaire; J. Pagonec, trésorier; D. Pouy, collecteur; P. Dupaquier, grand marshal.

Directeurs—J. Payssen, Hy. Boubède, G. Lafond, J. Berges, J. Mahner, P. Médus, J. Lassalle, B. Maylie, P. Bordes, J. Delerney.

La société donnera un banquet dans une salle rue Gravier, 128, le dimanche, 3 juin, à 6 heures du soir. Les préparatifs en sont confiés au comité dont voici la composition :

Hy Boubède, chairman; P. Puiségur, ex-officio; Jno Mahner, T. Lacaze, P. Dupaquier, grand marshal.

Crescent City Mutual Benv. Association.

Cette Association fera dimanche prochain, 3 juin, une grande excursion à Mandeville, au profit de sa caisse de secours. Prix du billet, aller et retour, un dollar. Le train partira de la gare, coin Chartres et Presse, à 8 h. 10 précises, et, pour le retour, quittera Mandeville à 6 h. du soir.

New Orleans Glee Club.

On n'oubliera pas que le "New Orleans Glee Club" organise en ce moment une grande excursion qui aura lieu dimanche prochain, 3 juin, par le Texas Pacific Railroad. Le but de l'excursion est Plaquemine et Donaldsonville. Le départ est fixé à 7 heures 30 précises du matin, du pied de la rue Terpsichore. Pour le retour, le train quittera Plaquemine à 6 heures du soir. Prix du billet, aller et retour, un dollar seulement.

Ballot Reform.

On sait qu'il s'est formé récemment une Ligue dans toute la ville dans le but d'obtenir une législation nouvelle à l'égard des élections.

Des citoyens bien connus, actifs, énergiques sont les promoteurs de la mesure. Ils invitent tous ceux favorables à la modification de notre système électoral actuel, à assister à une assemblée populaire qui aura lieu samedi prochain, à l'un des théâtres de la rue St Charles, l'Académie de Musique. Des orateurs éminents s'y feront entendre.

Pour se marier.

Deux jeunes gens au mariage desquels les parents s'opposaient, ont eu recours à un étrange moyen pour les amener à donner leur consentement, la jeune fille ne voulant pas se marier contre le gré de son père qui la trouvait trop jeune pour se mettre en ménage. Il y a quelque temps, Mlle Louise Hanna faisait la rencontre de C. Elliott, qui s'éprit d'elle et fut payé de retour.

Les jeunes gens voulurent se marier, mais M. Hanna ne voulut pas donner son consentement. Plusieurs plans furent discutés par les amoureux. L'enlèvement était hors de question puisqu'il fallait arriver à obtenir le consentement avant le mariage, mais l'esprit fertile de la jeune fille trouva une étrange solution.

Un soir, elle se rendit au West End, en compagnie de son amoureux, et en revenant, elle prétendit qu'il eut autant valu qu'elle fut mariée. Elle raconta l'aventure à son père qui resta inflexible, mais Louise ne s'avoua pas vaincue; elle comprit que tant qu'il n'y aurait dans le secret que les parties intéressées, le plan n'aboutirait pas, et elle résolut de donner la publicité voulue à son escapade, pour arriver à ses fins; voilà pourquoi elle s'est présentée hier matin devant le recorder Adams, en compagnie du coupable ou prétendu tel, et pourquoi elle a porté contre lui une accusation de séduction. On ignore encore quelles suites aura l'affaire, mais toujours est-il que M. Hanna n'a pas encore donné le consentement attendu. La jeune fille est aussi jolie que jeune et l'affaire a beaucoup intéressé toutes les personnes qui se trouvaient hier matin à la Cour de recorder.

Incendie.

La fabrique d'étoffes tricotées, située aux Nos 9, 11 et 13 de la rue St-Ferdinand. L'immeuble a été complètement détruit et les pertes sont estimées à $65,000.

L'origine du feu est comme de coutume entourée de mystère, car il n'y avait personne depuis plusieurs heures déjà lorsqu'il a pris. Il était 4 heures du matin lorsque l'alarme a été donnée, et déjà les flammes avaient fait de grands progrès lorsqu'elles ont été découvertes.

Le chef des pompiers a compris que les pompiers qui avaient répondu à l'alarme seraient insuffisantes, et il a donné une alarme générale, mais tous les efforts sont restés inutiles. Les membres de la compagnie se sont rendus sur les lieux aussitôt prévenus et ont vainement essayé de sauver les livres; ils n'ont réussi qu'à emporter les polices d'assurances. Ils évaluent les pertes à $62,500. Elles sont couvertes par les polices suivantes :

Germania, de New York, $2,500; Queen, de New York, $2,500; Teutonia, de la Nouvelle Orléans, $1,500; Scottish Union and National, $5,000; Phœnix, de Hartford, $2,500; National, de Hartford, $2,500; Girard, de Philadelphie, $2,500; Lancashire, d'Angleterre, $2,500; Merchants, de New Jersey, $2,500; Western, du Canada, $2,500; Palatine, d'Angleterre, $5,000; Marks Agency, de la Nouvelle Orléans, $2,500; et Germania, de la Nouvelle Orléans, $1,000.

Un pompier qui conduisait une des pompes qui ont répondu à l'alarme, a été jeté à bas de son siège au détour d'une rue, et s'est fait de graves contusions.

Le chemin de fer de ceinture.

La question du chemin de fer de ceinture est définitivement réglée par le fait de l'abandon par M. Fisher des privilèges qui lui avaient été accordés et qui ont soulevé l'indignation de la population. Les diverses associations commerciales avaient envoyé à midi chacune un représentant devant le comité des rues et débarcadères pour exposer aux membres de celui ci les objections de la population à la ligne en question, mais le maire a reçu de M. Fischer une lettre qui met fin au litige. Dans cette lettre, M. Fischer dit que ses avocats l'ont informé que la légalité de ses privilèges pourrait être contestée pour diverses raisons, et que dans ce cas étant surtout donnée l'opposition du public, il serait impossible de réunir le capital nécessaire à la réalisation de l'entreprise. Il termine en disant qu'il fait abandon de ses privilèges et délivre le conseil des embarras qu'ils lui ont créés.

Rapport du Trésorier.

Le rapport du trésorier est comme suit :

Balance comptant au 19 mai 1894	$603,921 52
Recettes depuis	26,627 46
Total	$630,548 98
Moins les paiements	15,355 18
Balance au 26 mai 1894	$615,193 80

Recettes des Recorders.

Recettes des recorders pour la semaine finissant le 26 mai 1894 :

Tho. R. Adams, 1er recorder pro-tem	$274 00
A. M. Aucoin, 2me recorder	144 50
C. Delabretonne, 2me recorder pro-tem	137 00
A. T. Michel, 3me Recorder	35 00
J. Dowling, 3me recorder pro-tem	12 50
Jno. L. Smith 4e recorder	20 00
Sam Levy, 4me Recorder pro-tem	7 50
W. E. Willet, 5me recorder	35 00
Total	$665 50

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédien de falsification.

40 ANS D'ÉPREUVE

City Park.

C'est aujourd'hui que les administrateurs du City Park donnent la fête annuelle dont le produit est affecté à l'entretien de ce lieu de promenade qui a déjà subi une si grande transformation sous leur intelligente administration.

Les premiers frais ont été faits pour convertir ce parc en un jardin réunissant tous les agréments pour le public, mais l'association a besoin d'un grand concours financier pour mettre ses plans à exécution, aussi faut-il espérer que la population du bas de la ville dans l'intérêt et pour l'agrément de laquelle ont été inaugurés ces travaux d'amélioration, tiendrout à apporter leur obole au fonds qui permettra de continuer l'embellissement d'un jardin dont ils pourront bientôt se montrer fiers et qui est destiné à mériter le nom de parc, car la nature a réuni là bas sur les bords du bayou tous les éléments nécessaires qui font absolument défaut au Parc Audubon à l'embellissement duquel on consacre beaucoup d'argent sans espoir d'en pouvoir faire de longtemps ce que le City Parc peut devenir en quelques mois et à des frais beaucoup moins considérables, pourvu que les commissaires aient en main les fonds nécessaires, non seulement à la création de nouveaux embellissements, mais à l'entretien de ce qu'ils ont déjà créé.

Il est bien des personnes qui ne sont pas encore allées cette saison au Parc de Ville, qui seront surprises de sa transformation. Il est inutile d'insister sur la nécessité d'un semblable lieu de promenade pour la population des districts inférieurs; elle l'a déjà comprise, et montrera certainement aujourd'hui l'intérêt qu'elle prend aux travaux des commissaires, en se rendant en masse au Parc. Elle y trouvera une foule de divertissements dont il est inutile de donner ici une énumération. Qu'il nous suffise de dire que l'on a pourvu à l'amusement des grands et des petits, et que personne de ceux qui passeront la journée au Parc ne songera à le regretter.

Ecole de dessin.

La distribution des diplômes aux élèves de l'école gratuite de dessin de l'Université Tulane, avait réuni une nombreuse assistance, hier à 4 heures de l'après midi, à la salle Tulane. La cérémonie a été présidée par M. Wm Preston Johnston et M. W. O. Rogers a donné lecture des noms des gradués.

L'école de dessin ne date que de quelque années et devient de plus en plus populaire, si l'on en juge par l'augmentation du nombre des élèves. Le président de l'Université tient beaucoup à cette école et est très satisfait des progrès qui ont été accomplis cette année par les élèves qui en ont suivi les cours.

La faculté se compose de MM. Wm. Woodward, directeur; W. J. Cooper, John Peter Pemberton, W. Washington Dove, Mme C. Hawthorne.

Voici la liste des gradués auxquels ont été décernés les diplômes, avec les différentes mentions, (*Distinction*, de 90 à 100) (*Mérite*, de 75 à 89) (*satisfaisant*, au dessous de 75)

Classes du Samedi (Femmes).

Dessin Mécanique.

Distinction — Mme E. L. Stafford, 96 0[0; Mlle Edith T. Norman, 96 0[0.
Mérite—Mlle Gussie Hart.

Dessin Mécanique Elémentaire.

Distinction — Mlles May C. Georges, 96 0[0; Maggie Shaw, 90 0[0; Viola K. Arbo, 90 0[0.
Mérite—Mlles Kate Lancaster, Annie Malone, Tessie Seemann, Victoria Depass.

Ornements (Modèles Classiques.)

Distinction — Mlles Ethel Streato, 99 0[0; May C. George, 95 0[0; Alice Barsley, 93 0[0; Stella V. Lesslie, 90 0[0.
Mérite—Mlles Viola K. Arbo, Stella J. Beck, Thérèsa W. Kurten, Louis E. Gill, Maggie Shaw, Mary E. Susack, Aline A. Troyer, Cora E. Ellis, Annie Malone.

Perspective—(D'après Nature).

Distinction — Mlles Marie Thiberge, 95 0[0; Caridad Quesada, 93 0[0; Dolores Rivet, 93 0[0; M. Wilhelmina Wood, 91 0[0.
Mérite—Mlles Laura B. Wilson, Stella V. Lesslie, Imogène E. Holland, Jessy H. Benedict, Clémence Morales.

Perspective—Elémentaire.

Distinction.—Miss Ethel Lteator, 97 0[0; Miss Louise Monrose, 94 0[0; Miss Lydia Harris, 94 0[0; Miss Fanny E. Breeden, 92 0[0; Miss Emma S. Huey, 90 0[0; Miss Bessie Goff, 90 0[0.
Mérite—Mme Dave Pokorny, Mlles Rosa Pokorny, Theresa W. Kurten, Loula E. Gill, Lollie E. Rollins, Rita Ponjuan.
Satisfaisant—Mlles Annie M. Fritz, Marie Dolhonde, Louise Rocquet, Laura V. Diamond, Adèle Peres.

Dessin d'après l'Inspiration.

Distinction. — Mlles M. Wilhelmina Wood, M. D. White, Gussie Hart.
Mérite. — Mlles Fanny E. Breeden, Clemence Morales.

Tête, d'après Nature.

Mlles Bessie Bowman, E. A. Shaw, Margt. L. Farwell, Agnes J. Healy, Emma Kuhnke, Mme Henriette E. Wright, Mlle Amélie Weber.

Dessin d'après Nature.

Mlles Edith T. Norman, Bessie Bowman, M. D. White, Mme E. L. Stafford, Mlle E. A. Shaw, Mme Henriette E. Wright, Mlle Amélie Weber, Tessie Seemann, Margt L. Farwell, Agnes J. Healy.

Classes du soir (Hommes.)

(Senior) Architecture sans modèle.

Distinction—John Davidson, 96 0[0; Eugène J. Malarcher, 96 0[0.
Mérite—Horace A. Perry, Jr., A. Aiberstadt, William Leibe, Jr., William T. Ooney, Martin Leroy.
Satisfaisant—E. M. Reynes, Samuel J. Satterley.

(Junior) Architecture, 3me année.

Distinction—Robert B. Ward, 100 0[0; Edward Rischow, 97 0[0; John M. Crawford, 95 0[0; R. Huxtson Colcock, 90 0[0.
Mérite—Alfred J. Gonthier, F. D. Costley, Nicholas F. Gunther.

(Junior)—Mécanique—3me Année.

Distinction—George Langlumé, 100 0[0; William Vorhaben, 93 0[0; Richard T. Holland, 90 0[0.

Dessin — Mécanique Elémentaire—2me Année.

Distinction—Rob Roy Bayhi, 96 0[0; Reuben Schrieffer, 91 0[0.
Mérite—Charles B. Wooley, Chas. E. Engelbracht, Jr., J. H. Swayne, Frank Pellerin, L. Wrirh, Edward J. Stemler, Wm C. Costley, John G. Hara.

(Senior) Main levée, (d'après l'antique.)

Distinction — James S. Cottman, 100 0[0; Fred G. Koeckert, 100 0[0;
Mérite—Emile C. Jansen.

Un certificat de dessin à main levée a été accordé aussi à M. Pemberton qui l'a obtenu avec beaucoup de distinction.

(Junior) Main Levée (Tête et ornement d'après l'antique).

Distinction—John M. Crawford, 100 0[0; Bernard Barry, 91 0[0; Paul R. Weber, 90 0[0.
Mérite—Louis Dovenmuhle, Richard Pons, Daniel S. Ramelli.

(Elémentaire) Main Levée.

Distinction—John Davidson, 97 0[0; Vincent A. Lamare, 93 0[0; Clark Spencer Barry, 93 0[0; Ed. Nahr, 92 0[0.
Mérite—A. D. Ramelli, Alfred J. Gonthier, Ernest Laporte, George L. Richards.

Satisfaction.

Arthur B. Beck, Otto Lauterbach.

D'après Nature.

John P. Pemberton, John Garcin, Jas. S. Cottman, Fred. G. Koeckert, R. S. Cross, W. R. Ross, Emile C. Jansen.

Tête, d'après Nature.

John Garcin, Paul R. Weber, Louis Dovenmuhle, Richard Pons.

Classe Préparatoire. (Mécanique)

Distinction—Rudolph F. Born, 100 0[0; Louis C. Stratman, 98 0[0; H. Huber, 98 0[0; Albert Hermann, 92 0[0; Raoul Sere, 90 0[0; Wm. S. Briant, 90 0[0; John A. Murray, 90 0[0; George F. Code, 00 0[0; Otis Sharp, 90 0[0.
Mérite—F. E. Martinez, Percy H. Choate, Jacob Beck, Charles Platz, J. Di Gidia, Frédéric W. Bosch, James Hussey, William White, Reginald Burke, W. S. Bowling, Louis A. LeBœuf, Aug. Luthjens, Wm. Thompson, Lewis A. Middleton, Jas. J. Oakes, Anthony Bagnetto.
Satisfaction—J. H. Shaffer, Conrad Stumpf, Milton Keen, Henry Ledig, J. H. Gazin, F. Tilton, Paul R. Hempel, John F. Wilson, Chas. L. Surbeck, Nathan Shaddinger.

Classe Préparatoire, (jeunes gens au-dessous de 18 ans).

Distinction. — Bruno Becquois, 100 0[0; Eddie Herman, 92 0[0; Charles Case, 92 0[0; W. Seiben.
Mérite—Julius Ennmoser, W. Rodick, R. Cosgrove.
Satisfaisant — E. Shaefer, Dennis Sheen, G. Leibe, W. J. Bosch.

Certificats de dessin mécanique (classe d'ingénieurs).

Emile J. Bayle, Robert Cade, George Magoire, Lyman C. Reed, Jr., W. Monroe Vincent.

Cette branche comprend l'algèbre, la trigonométrie, la géométrie descriptive et le dessin de machines.

Training School for Nurses.

La distribution annuelle des diplômes aux élèves de l'école de garde-malades, fondée il y a quelques années par plusieurs dames à la tête desquelles se trouvait Mme Muller, a eu lieu hier soir au Grand Opera House. La salle était fort bien garnie, et le public a fait un accueil très flatteur aux gradnées, lorsque leur ont été décernés les diplômes.

La fête s'est ouverte par le "Die Entfuhrung Aus Dem Serail," de Mozart, puis le doyen de la Faculté a donné lecture de son rapport, document très intéressant, dans lequel il a fait allusion à l'utilité de l'école des gardes-malades, passant en revue les travaux accomplis par les divers départements. Les diplômes ont été immédiatement distribués aux trois graduées, Miles Faunie McLean et Julia Calmes et Mme Margaret Brown.

L'orchestre, qui avait pour chef le prof. Geo. O'Connell, dont tout éloge est superflu, a exécuté un morceau intitulé "At the Fountain," de Eilenberg, et le Rév. Beverly Warner a prononcé le discours officiel, suivi de l'exécution de "I would that my Love," de Mendelssohn, dans laquelle l'orchestre s'est tout particulièrement distingué.

Le discours d'adieu a été prononcé par Mlle McClellan, qui s'est montrée aussi éloquente que pleine de sentiment.

L'assistance s'est dispersée aux sons d'une danse polonaise.

Le Faculté de l'Ecole se compose des docteurs :

F. W. Parham, M. D., Dean, H. D. Bruns, M. D., Chas. Chassaignac, M. D., Jno. B. Elliott, M. D., Isadore Dyer, M. D., E. D. Martin, M. D., S. P. Delaup, M. D.

Les directeurs sont :

Geo. K. Pratt, M. D., président; Chas. Chassaignac, M. D., vice-président; Isadore Dyer, M. D., secrétaire et trésorier; H. D. Bruns, M. D., T. J. Woolf, M. D., Jno. M. Baldwin, Geo. Friedrichs.

Le Soldiers' Home.

Le comité chargé par la Législature de visiter le Soldiers' Home, s'est acquitté de sa mission, et pendant la visite un des membres de la commission a reçu de l'un des soldats une lettre dans laquelle il porte certaines plaintes contre la direction. Une seconde enquête sera faite pour savoir si ces plaintes sont fondées, et l'on en fera alors seulement connaître la nature. Le comité est retourné à Baton Rouge.

Accusation.

Une accusation d'abus de confiance a été portée contre G. Holzey par M. J. Collivier qui habite au No 540 de la rue Bourgogne.

Correspondance.

M. l'Editeur,

Les habitants du Marché Tremé, appellent l'attention immédiate des autorités de la ville, principalement celle du Bureau de Santé, sur l'état du nouveau canal "Panama", auprès du Marché Tremé. Il s'en exhale une puanteur qui ne peut manquer de nous donner une peste à bref délai et sur un rayon d'au moins de deux à trois milles à la ronde. Les autorités sont averties, qu'elles s'empressent donc de prévenir cette calamité.

ST-CERE.

MENUS FAITS.

—Le club de Macon n'est pas encore sorti de son étonnement; il s'est mesuré avec le club de la Nouvelle Orléans, et déplore une défaite presque honteuse, 14 contre 2! *Stupete gentes!* Fanning a *pitch*, excusez l'anglicisme; Campau, Flood, Whistler ont fait des prouesses au *bat*, passez encore le mot étranger; et nos neuf Pirates ont joué comme des *daisies*; bon! encore un de ces diables de mots que l'Académie n'a pas encore accepté.

Mais.... comment, Diantre, vous parler *Base Ball* sans emprunter quelques vocables à l'anglais; comment!

TRENTE SECONDES
—OU—
LA VIE D'UNE FLEUR.

On peut dire de la photographie qu'elle a, en quelque sorte, supprimé l'espace, puisqu'elle révèle—et enregistre—la présence au fond des abîmes infinis du ciel, bien loin par delà l'extrême portée des yeux les plus perçants et des plus indiscrets télescopes, d'improbables étoiles de dix-septième grandeur.

Voici maintenant qu'elle va de même, au moins dans une certaine mesure, supprimer le temps, en nous donnant la possibilité de distinguer, de saisir et de fixer tels ou tels phénomènes, dont la lenteur déférait autrement la précaire subtilité de nos sens.

Les impressions visuelles, en effet, ne s'évanouissent pas aussitôt nées. Il leur faut un certain temps—qui, pour être infinitésimal, n'en est pas moins réel et appréciable—pour qu'elles s'effacent de la rétine. Il s'ensuit que, si elles se succèdent rapidement, la première image n'a pas encore disparu lorsque la seconde vient la chevaucher, se surajouter et se combiner à elle. C'est à cause de cette persistance des impressions visuelles qu'il est si difficile de reproduire d'après nature l'attitude exacte d'un oiseau qui vole, d'un homme qui court, d'un cheval qui galope. Les mouvements de la course, du galop, du vol, sont trop précipités pour être discernés: lorsque, par hasard, l'artiste en surprend un et va le "croquer" au passage, il a déjà cessé d'être vrai. Seule, la photographie instantanée a permis de voir clair dans cette kaléidoscope mouvante, qu'elle décompose, avec la rapidité de l'éclair, en images inattendues et en objectivités insoupçonnées.

On sait que, grâce surtout aux ingénieuses méthodes créées de toutes pièces par M. Marey-Monge, ce vertigineux travail d'analyse a été poussé jusqu'à un degré de perfection et de raffinement invraisemblable.

Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que la photographie est également capable de faire le contraire, et de rendre perceptibles les mouvements non plus trop rapides, mais *trop lents* pour tomber sous l'observation directe, tels, par exemple, que les mouvements de la vie végétale. C'est-à-dire que, en vertu de la magie de l'art photographique, opérant par synthèse, l'homme peut être doté d'une rétine supplémentaire, infiniment sensible, qui lui permettra de voir—sans métaphore—pousser l'herbe, éclore les fleurs et mûrir les fruits!

Rien n'est plus simple, au fond, que cette expérience, malgré qu'elle puisse paraître de prime abord miraculeuse ou falote. Un habile praticien, M. Mach, la réussit couramment, à ce qu'on assure, à l'aide de moyens rudimentaires à la portée de tous.

Il vous prend une plante quelconque, de préférence une plante à croissance rapide, une courge par exemple, et il vous la photographie soir et matin, pendant plusieurs semaines, au besoin même pendant plusieurs mois, dans des conditions d'éclairage déterminées, de façon à obtenir 50, 80, 100, 200, 500 clichés successifs d'égale intensité, représentant le végétal à ses divers degrés de développement. Il suffit ensuite de faire défiler tous ces clichés l'un après l'autre, par ordre chronologique, en un même point de l'espace, devant le foyer d'un appareil à projections lumineuses, pour résumer et foudre l'évolution entière de la plante, avec toutes ses vicissitudes, en une seule et unique image mobile, en une sorte de tableau panoramique.

Certes, cela ne va point sans quelques difficultés pratiques, et la mise au point des images ne laisse pas d'être assez délicate. Il a fallu que M. Mach inventât et construisit une manière de lanterne magique—baptisée du nom barbare de *stromboscope*—tout exprès. Mais le principe n'a rien d'abstrus ni de compliqué, et le premier venu des jouets hallucinatoires—"zootropes," "phénakisticopes," "praxinoscopes," etc.—qui se trouvent un peu partout aujourd'hui dans le commerce, pourrait, à la rigueur, donner approximativement le même résultat.

Quoiqu'il en soit, ce qui est certain, c'est qu'il sera désormais possible de regarder croître une plante, d'en suivre de l'œil—non pas même "l'espace d'un matin", mais en quelques secondes—toutes les transformations, de la voir, en un mot, naître, s'épanouir, se faner et mourir. Peut-être arrrivera-t-on à voir pareillement évoluer un animal, voire même un homme, dans une procession de portraits, depuis son berceau jusqu'à sa tombe, et à projeter en perspective toute l'histoire de ses métamorphoses! N'est-ce pas, en quelque sorte, l'abolition du temps, la confusion des âges, l'à-peu-près (et l'avant-goût) de l'éternité?

BULLETIN Télégraphique.

La Crise Ministérielle.

Il est encore possible que M. Dupuy consente à se charger de la formation d'un nouveau ministère. Le président Carnot désire ardemment le retour de M. Dupuy au pouvoir. S'il consent à former un cabinet, M. Poincarré sera probablement ministre des finances, M. Delcasse, ministre des colonies. M. Peytral a refusé l'offre du président et lui a conseillé de faire appeler M. Bourgeois. Celui-ci a décliné et M. Carnot a fait appeler M. Brisson.

Paris, 26 mai—M. Brisson a refusé de s'occuper de former le nouveau cabinet, donnant comme raison que MM. Peytral et Bourgeois dont les idées sont moins avancées n'ont pas réussi.

Un cabinet purement radical serait donc impossible et un cabinet Dupuy, radical, aurait plus de chances. Si le Président échoue, il annoncera aux Chambres qu'il retire sa candidature à la réélection et un cabinet intérimaire sera nommé pour s'occuper des affaires de l'Etat jusqu'aux élections.

En Allemagne.

Un décret impérial vient d'être lancé, par lequel une surtaxe de 50 0[0, sera imposée sur les produits venant de l'Espagne et de ses colonies.

C'est une réponse à l'imposition par l'Espagne, d'une taxe maxima sur les produits allemands.

République Argentine.

On vient de découvrir à Buenos-Ayres un complot formé dans le but de faire sauter les édilices du Parlement et la Bourse avec des bombes. La police a saisi les engins et arrêté deux Autrichiens et un Italien qui sont accusés d'avoir pris part au complot.

Insulte au Drapeau Américain.

Le drapeau américain qui flottait devant le consulat des Etats-Unis à St-Thomas, Canada, a été arraché de sa hampe par des marins ivres, venant de Toronto. Le lieutenant-colonel Smith a fait des excuses au consul des Etats-Unis, mais il a refusé de les accepter et a informé le ministère de cet incident. On pense que rien de sérieux n'en résultera, attendu qu'il est considéré comme un acte commis sous l'influence d'un excès de boisson.

Le Chantier de Marine.

Le bill relatif à la construction du Chantier de Marine d'Alger, ayant été soumis au Sénat sans provisions pour le paiement des travaux, le sénateur Caffery va s'efforcer d'y faire insérer un amendement par lequel une allocation de $200,000 sera faite pour le paiement du terrain, et le commencement des travaux.

Si en effet ceux ci doivent être commencés, il est indispensable qu'ils soient poussés avec activité, car dans les entreprises de ce genre, tout arrêt entraine souvent des dépenses inutiles, par le fait que le travail déjà accompli se détériore et qu'il faut souvent en démolir une partie avant de reprendre les travaux. Il est donc nécessaire qu'il n'y ait pas d'interruption, et s'ils doivent commencer après le vote du bill, il faut voter une somme de $200,000 au moins qui sera nécessaire pour payer les dépenses jusqu'à la fin de l'année fiscale.

Succès des Troupes Anglaises.

On a reçu à Londres la nouvelle d'un engagement entre les troupes anglaises et les natifs qui se livrent à la traite. La bataille a été livrée près du lac Nyanza. Les natifs ont été battus et ont pris la fuite.

Les Grévistes.

Le gouverneur Waite a déclaré que ses sympathies étaient pour les mineurs en grève et a demandé son avis à l'avocat de l'Etat au sujet de l'envoi de troupes d'un comté voisin dans le comté où se produisent les troubles. L'avocat a dit que les troupes en question n'avaient pas le droit de mettre le pied sur un autre comté sans se rendre coupables de conspiration.

Les grévistes qui ont fait sauter un puits de mine, disent qu'il n'est pas vrai que l'explosion ait coûté la vie à 11 ouvriers, car avant de mettre le feu à la poudre, ils s'étaient assurés qu'il ne restait personne dans la mine.

Les propriétaires des mines sont bien déterminés à reprendre les travaux. Ils ont déjà engagé des hommes à raison de $3 par journée de 9 heures, pour protéger les ouvriers qui seront engagés pour remplacer les grévistes. Ceux ci ont, en plaçant une obstruction sur la voie, fait dérailler un train de marchandises, qui est tombé dans un fossé.

Des soldats ont été envoyés immédiatement sur les lieux. Le mécanicien du train dit que lorsque la locomotive s'est heurtée contre l'obstruction, il a aperçu 5 ou 6 hommes qui s'enfonçaient dans les bois de chaque côté de la voie. On pense que les grévistes n'ont pas voulu s'attaquer au train de marchandises, mais que leur intention était plutôt de faire dérailler le train express.

La compagnie de l'Illinois Central s'est attiré le ressentiment des grévistes, en transportant du charbon des mines où ont eu lieu les récents troubles.

Une dépêche de la Salle dit que les grévistes ont tenu une réunion et que leur intention est d'attaquer les troupes d'un moment à l'autre. Ceux qui parlent la langue anglaise, semblent n'avoir aucun contrôle sur l'élément étranger.

Une inondation à Washington.

Le temps chaud a fondu la neige et tous les cours d'eau qui se déversent dans la Puget Sound, sont gonflés. La rivière Skagit n'avait jamais été aussi haute depuis 14 ans, et elle continue à monter. A Mount Vernon, les affaires sont suspendues. Toute la partie basse de la ville est submergée; 15 milles carrés de terres cultivées seront sous l'eau dans quelques heures, et les récoltes seront perdues. On dit que les voies du Great Northern, ont été emportées sur une distance de plus de 3 milles.

Les bons effets de la Salsepareille d'Ayer, sur les personnes affaiblies, sont instantanés, la guérison suit de près.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1894.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

JEANNE D'ARC DANS L'HISTOIRE ET LA LITTÉRATURE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concourents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors deconcours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
BUS. ROUEN,
P. O. Box 726.

MEDAILLES ET BADGES D'OR ET D'ARGENT
—POUR—
ÉCOLES ET COLLÈGES,
Dessinés et Manufacturés à des Prix très Réduits,
—PAR—
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS,
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.
Dessins Originaux et Prix Donnés sur Demande.
1er sept

Maladies d'Estomac
DYSPEPSIES, GASTRALGIES — CHARBON DE BELLOC

Une commission nommée par l'Académie de Médecine de Paris, pour étudier les effets du CHARBON de BELLOC, a constaté que les MAUX D'ESTOMAC, DYSPEPSIES, GASTRALGIES, DIGESTIONS DIFFICILES OU DOULOUREUSES, CRAMPES, AIGREURS, RENVOIS, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en poudre, soit en pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparait. Les propriétés antiseptiques du CHARBON de BELLOC en font un des moyens les plus surs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la DYSENTERIE, la DIARRHÉE, la CHOLÉRINE, la FIEVRE TYPHOIDE. Le CHARBON de BELLOC est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Docteur BELLOC.

En vente dans toutes les Pharmacies — Prix : Poudre, 2 fr. ; Pastilles, 1 fr. 50 avec une instruction.

Fabrique : L. FRÈRE — A. CHAMPIGNY et Cie Srs, 19, rue Jacob, Paris.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:00pm	No 8 Coast Acc.3 45 pm
No 5 F't Mail.10:25pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..8:50pm	No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited.......7:20pm	No 4, Chicago Limited.....11:30am
No 1, Fast Mail.8.30am	No 2, Fast Mail 6.00pm
No 33 Exc. dimanche........8:25pm	No 34 Exc. dimanche......7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.........9:00am	No 6. Memphis and Kansas City Fast Train.........4:45pm
No 21, Vicksburg Express........6.15 pm	Vicksburg Express..........8:10am
Baton Rouge accommodation......10:00am	Baton Rouge accommodation.........3:30pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Fast Line.1:00 pm	No 2 Limited...5 00pm
No 3 Limited.10:30 pm	No 4 Fast Line. 8.00am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local 10:05am	Local.........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9.10am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD. Dimanche et Mercredi.	
No 9............7.35 pm	No 10............8:20 am
Tous les jours, le dimanche excepte.	
No 7............8:20 am	No 8 ....4:20 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
" ....4:15 pm	" ....5:00 pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach....9:40 am	Pte-la Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger..........6:05 pm	Alger..........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger..........6:40 pm	Alger..........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

REVIEW OF APRIL.—On March 30 two depressions, one from Hatteras and the other from the St. Lawrence valley, united east of Nova Scotia, where they formed a storm area of considerable intensity. Vessels between lon. 57° W. and 65° W. north of lat. 40° N. had southerly and westerly gales, force 9-10; barometer 29 15 ins. On the 30th and 31st the center moved about E. NE., as shown, and increased in energy. On these two days vessels on the steamer routes between 30° W. and 55° W. had gales from SW. to W. NW., force 11-12.

A secondary to this storm appeared near lat. 51° N., lon. 20° W. on the night of the 1st, when vessels near the center had squalls of force 10 11.

On April 7 a depression was central near lat. 41° N., lon. 56° W. Thence it moved NE. rapidly, causing gales force 9-10.

On April 8 a new area appeared east of Cape Henlopen and moved NE'ly. On the 9th it was central south of Nova Scotia, when westerly gales of force 10 were reported. It then moved SE. on the 9th and NE. on the 10th, decreasing rapidly in energy.

On April 11 an area of low pressure entered the Atlantic near the Delaware capes and at noon G. M. T. was central near lat 38° N., lon. 72° W. Thence it moved slowly, as shown, causing E'ly and NE'ly winds north of 40° N. and west of the 50th meridian for nearly a week.

There has been a decrease in the number of icebergs since March. Most of those sighted during April were embraced in a comparatively small area between lat. 43° N. and 46° N. and lon. 45° W. Only eleven were south of the 43d parallel.

During the latter part of the month an unusually large amount of field ice was packed against the eastern coasts of Nova Scotia and Cape Breton Island by the long prevailing easterly winds, as shown by the following reports:

April 18—The easterly gales have packed heavy ice on the shore and harbors of Cape Breton Island, blocking navigation even on the southern coast. Westerly winds will open the ports, especially to vessels from the west, which can then pass inside the ice fields. The ice in the Gulf of St-Lawrence is still heavy.

April 22—Halifax harbor is completely blocked by heavy gulf ice. Several steamers are overdue, presumably on account of the ice. Six steamers and fifty sail are detained in port for the same reason. No such blockade has occurred in the past 42 years.

Considerable fog was experienced on the southern part of the Grand Banks during the month, and to the northeast of the Banks from the 17th to the 20th.

Dangerous obstructions along the coast.

DESTROYED BY THE VESUVIUS.—Wreck No 392, a sunken schooner of Kinnakeet, near Cape Hatteras, and derelict No 397, a waterlogged and dismasted schooner off Cape Hatteras, were destroyed by the U. S. Dynamite Gunvessel Vesuvius prior to april 28. The other wrecks along the North Carolina coast were searched for but could not be found. They probably went to pieces in the recent heavy gales.

Only three obstructions now remain along the Atlantic coast. They are—

422—A wrecked schooner, down by the head, held by anchors, about 3 miles N. NE. from Nauset Light, Cape Cod; reported April 15.

441—A sunken hulk with topmast out of water, on the range between Brown Ledge and Sakonnet Light, R. I., about half way between them; reported April 20.

412—A sunken obstruction about 1 mile S. SE. from Five Fathom Bank Lightship; reported March 14.

Forecast for May.—Fair weather generally over the North Atlantic with occasional gales near the american coast and along the transatlantic steamship routes north of the 40th parallel. Considerable increase in fog on the Grand Banks and westward to the American coast. Icebergs between 40° W. and 50° W. and as far south as 41° 30' N. The Northeast trades will begin to extend farther north.

The Cyclone of March 23, 1894.

The cyclone of March 23, 1894, was perhaps, the most terrific large-area storm experienced on the North Atlantic in several years. The close proximity of the storm track to the transatlantic steamer routes caused the full violence of the storm to be felt by a very large number of vessels, many of which had a very rough experience. In addition to the fury of the winds the vessels to the southeast and south of the storm center on the 23d had torrents of rain while those to the west and northwest had violent squalls of hail and snow and all had seas of tremendous height. M. Thomas J. Dick 2d Officer, Br. S. S. "Massapequa," reported that during one hundred and fifty voyages across the Atlantic he had not witnessed a more terrific storm.

At noon (G. M. T.), March 22, a low area (29.50 ins.) that had moved east from the St-Lawrence valley was central near Sable Island, with squally and rainy weather to the southeast. Thence it increased in energy very rapidly and crossed the 50th meridian at midnight, at which time the wind blew with force 10-11 with the barometer at 28.97 ins.

At noon of the 23d the storm center was near lat. 46° N., lon. 41° W. The conditions prevailing at that time are graphically shown on the above. During the next 24 hours the center moved north slowly while the area of violent winds diminished rapidly. The storm was at its height from midnight March 22 till midnight March 23, and was felt most severely during that time by the vessels between the 35th and 50th meridians, north of the 40th parallel.

The average wind force of forty three vessels in that area at Greenwich noon, March 23 was 11. Twenty-three vessels reported the highest force of wind 12, and as many more reported it 10 or 11. Many reported the wind with a force of 10 or higher for the full 24 hours, March 23, while a few near the center recorded a constant force of 12 for the same period. The lowest barometer reported for this storm was 28.83 ins., corrected.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 26 MAI 1894.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship am El Sol, Byrne New-York.
Steamship ital S Oteri, DeLuca, Ceiba, etc.
Steamship am Gussie, Hopner, Bluefields.
Steamship am Algiers, Maxson, Cardenas sur lest.
Steamship norv Bergenseren Mortensen, Bluefields.

ARRIVÉS.

Steamship norv Bergenseren, Mortensen, Bluefields.
Steamship ang Glendower, Honeyman, New York, sur lest.
Steamship ang Cavo Romano, Widgery, Londres via Anvers et les ports cubains (précédemment rapporté à la Quarantaine).
Steamship am Knickerbocker, Halsey, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Assumption, Dodd, Cut Off.
Josie W. Delahoussaye, Lockport.
John K Speed, Vinton, Cincinnati.
Beaver, Blazier, Louisville, avec 19 chalands et barges.

Arrivages de produits.

LOUISVILLE—par steamer Beaver avec chalands—534,000 boisseaux charbon.
CUT OFF—par steamer Assumption—16 sacs graine coton 1103 barils mélasse.
LOCKPORT—par steamer Josie W—585 barils sucre 196 barils mélasse.
CINCINNATI—par steamer John K Speed—Fret assorti.

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1 balles coton.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—281 balles coton.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—266 balles coton.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—669 balles coton 625 barils sucre 249 barils mélasse.

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL R. R.

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 31 décembre 1893.

A partir de et après la sus-dite date les trains à passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit :

DÉPARTS.

No 26. Malle locale et Express	7:00 a. m.
No 4. Chicago Limited	11:30 a. m.
No 2. Malle Rapide	6:00 p. m.
No 34 Exc. dimanche	7:45 a. m.

ARRIVÉES.

No 25. Malle locale et Express	8:50 p. m.
No 3. Nouvelle Orléans Limited	7:20 p. m.
No 1. Malle Rapide	8:30 a. m.
No 33 Exc. dimanche	8:25 p. m.

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Jackson, Miss et la Nlle-Orléans seulement. No 4 train vestibule solide à Chicago. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St Louis et Chicago, aussi char à fauteuils se renversant jusqu'à Chicago.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
O. M. DUNN, Sur. Division de la Louisiane.
1er mars—

YAZOO AND Mississsippi Valley R. R. Co.

Heures d'arrivées et de departs le 31 décembre 1893.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrrivés.
Kansas City et Memphis train rapide	4:45 p. m.	9.00 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.	8.10 a. m.	6.15 p. m.
Baton Rouge Accom'n.	3:30 p. m.	10 00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et les parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

SOUTHERN PACIFIC CO.

Dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans tous les jours.		Arrivée à la N-Orléans tous les jours.	
San Antonio Express	5:20 p m	California Express	10:55pm
California Express	9:10 a m	San Antonio Express	7:05 p m

Pullman Buffet Sleepers sans changement de la Nlle Orléans à San Francisco, laissant la Nlle Orléans tous les jours à 9 10 A. M., et à Nlle Orléans à Denver laissant à 5:20 P. M.

Pullman Buffet Sleepers sans changement de la Nouvelle-Orléans à Galveston et de la Nlle-Orléans à San Antonio sur les trains partant de la Nouvelle Orléans à 5:20 P. M.

Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico et la Nlle-Orléans et Durango, Mex., avec un seul changement, sur les trains laissant la Nlle-Orléans à 9:10 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point nord du Texas. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous ces jours aux bureaux coin des rues St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Departs	No.	Arrivées.
6 Mal. Rap.	7:45 a.m.	3 Ex. Rapid.	7:35 a.m.
4 Exp. Rap.	11:00 a.m.	7 Acco. côte.	9:00 a.m.
8 Acco. côte.	3:45 p.m.	1 Exp. Lim.	5:00 p.m.
2 Exp. Lim.	7:50 p.m.	5 Mal. Rap.	10:25 p.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

Q & C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans	3:30 p.m.	8:30 a.m.
Arrive à Meridian	10:05 p.m.	4:20 p.m.
Arrive à Birmingham	2:42 a.m.	2:00 p.m.
Arrive à Chattanooga	6:50 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Lexington	5.05 p.m.	4:50 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:45 p.m.	7:30 a.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Cincinnati.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ass't Gen. Pass. Agent.
W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
2 mars—

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Laharpe — Nouvelle-Orléans, 17 mai 1894.

—Les actionnaires de cette Compagnie sont par le présent avis informés qu'une assemblée spéciale aura lieu au Bureau de cette Compagnie, le 15me jour de juin 1894, à midi, dans le but de décider s'il serait avantageux de faire marcher nos chars par l'électricité ou au moyen de toute autre puissance motrice; d'amender notre charte et d'augmenter le fonds-capital de la Compagnie.

L. N. PETITPAIN, Jr.
Secrétaire.
17mai—30f

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout e corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans); elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et convention qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY", son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date; de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice; d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles; d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite "Merchants' Mutual Insurance Company," dûment remis et retournés à cette Compagnie; de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs, agents et employés, de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation; de modifier et d'amender son gré les dits règlements; d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit :

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles, meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le frêt des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots, commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriétés acquises par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction, en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront, un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder au moins dix actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible, après un avis de dix jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé, modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoqués dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec l'assentiment des trois-quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds-capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital, et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède; une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un action naire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées, et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakespeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eut été dûment faite.

(Original signé);

H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL,
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands, a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 488, folio

Nouvelle-Orléans, Lne., 11 janvier 1893.
(Signé) GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci dessus mentionné est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement la-dessus endossé, maintenant enregistré dans les archives courantes de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT,
Notaire Public
15 janv—3 fév 26

Fluide Antiseptique.

Muni d'un certificat du Bureau de Santé de la Louisiane, je recommande au public de se servir de mon fluide antiseptique à laver. On y trouvera de grands avantages tels que la facilité et la rapidité du travail et la désinfection complète de tout linge qui aurait servi à des malades ou qui serait infecté de toute saleté repoussante. Sous ce point de vue, il est surtout recommandable aux buanderies publiques où l'on peut recevoir du linge de personnes inconnues qui pourrait se mêler dans l'exécution du travail. Pour la toilette il est très favorable à l'embellissement et la santé de la peau.

Propriétaire, J. P. Jacob, coin des rues Derbigny et St-Philippe.

Agent vendeur, Chs Vanney, coin des rues Urquhart et Musique.

A vendre chez les épiciers et les pharmaciens.
1er mai—1m